



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33566>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **25-33566**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-24185

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental Meurthe et Moselle

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22540001900785

Ville : NANCY

Code postal : 54000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 54

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de maitrise d'oeuvre pour la réfection et végétalisation de la toiture de l'externat du collège Jean MOULIN de TOMBLAINE et du collège Embanie de DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Code CPV principal - Descripteur principal : 71240000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché ordinaire composé de 2 lots faisant l'objet chacun d'une attribution séparée. Le lot 01 comporte 4 tranches: une tranche ferme et trois tranches optionnelles. Le lot 02 comporte 2 tranches: une tranche ferme et une tranche optionnelles. Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à expiration du délai de garantie de parfait achèvement des travaux de l'opération concernée ou à la levée de la dernière réserve si la réception desdits travaux est assortie de telles réserves. Pour le lot 01, en cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée prévisionnelle globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 30 mois (non comprise la garantie de parfait achèvement). Pour le lot 02, en cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée prévisionnelle globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 36 mois (non comprise la garantie de parfait achèvement)

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 04/04/2025 à 16h00, lire 11/04 /2025 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2025